

m saïque

www.saintefoyleslyon.fr

GRAND ANGLE

**LES COMMERCES
DE PROXIMITÉ :**
cœur battant fidésien



DANS L'ACTU

L'esplanade de Lichfield
fait son lifting - p.5

QUESTIONS

Questions
de Fidésiens - p.7

ZOOM ÉVÈNEMENTS

Le 8 mai à Sainte-Foy,
on célèbre la nature - p.16



1 L'arrivée du printemps

Grand soleil sur la place Soubeirat pour le traditionnel Carnaval de la Ville et des écoles du quartier. Au revoir l'hiver, place au printemps...



1

2 Les bulles, vous aimez !

Gros succès populaire pour la 9^e édition du Festival BD "Sainte-Foy les Bulles". Vous êtes 1200 à avoir franchi les portes de la bibliothèque Senghor le 22 mars dernier.



2

3 Un job-dating estival

L'opération jobs d'été de la mairie a encore permis à plusieurs dizaines de jeunes de rencontrer et échanger avec de nombreuses entreprises locales. Avec des embauches à la clé !



3

4 Les œufs, tradition pascale

Le Comité des Fêtes + les commerçants du centre + les centres sociaux = 3 chasses aux œufs qui ont ravi petits et grands. Pâques et son chocolat...



4

5 Du troc, des plantes...

Échange de graines, de plants de fleurs, de légumes, de revues de jardinage... Le Troc'Plantes est une belle trouvaille de nos comités de quartiers.



5

6 Le mâchon, une institution

Quand le Comité des Fêtes et le Mâchon Fidésien s'associent pour proposer un mâchon, ce sont 250 convives qui s'amuse et se régale de nombreux produits locaux. Quelle belle fête !



6



- Éditeur : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- Directrice de la publication : Véronique Sarselli
- Rédacteur en chef : Bastien Lemire
04 72 32 59 04
- Mise en page : Pagina Communication
- Rédaction : Service Communication, Agence Lug
- Régie publicitaire : Médiagraphe
06 81 77 35 30 - mediagraphe@orange.fr
- Crédit photo : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, CIL du Centre, SPA de Lyon et du Sud-Est, Thibault Lauprêtre, Domaine Lyon Saint-Joseph, Clémence Demesme, Soliszt - Marc Ribes, iStock, Adobe stock
- Impression : Imprimerie ICA, imprimé sur papier certifié PEFC
- Dépôt légal : n° ISSN 1157 - 6839
- Distribution : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

Prenons soin de nos commerçants

Chers Fidésiennes, chers Fidésiens,

Notre commune bénéficie d'un tissu commercial de grande qualité, à la fois dynamique et diversifié. Chaque quartier possède ses commerces de proximité. Ils sont environ 130 si l'on compte les producteurs présents sur nos quatre marchés hebdomadaires, sur lesquels vous êtes toujours plus nombreux à vous déplacer.

Sainte-Foy-lès-Lyon a besoin de ses commerçants. Ils créent de la valeur, de l'emploi, du lien social qui profitent à tous. Être à leur écoute, les accompagner, nous semble essentiel. Maintien du stationnement et création de zones bleues, rencontres avec les nouveaux commerçants, utilisation du droit de préemption quand c'est nécessaire, exonération de la taxe publicitaire, possibilité d'ouvrir le dimanche en période de forte activité, appui à l'animation commerciale... sont autant d'actions concrètes portées par la Ville pour les soutenir.

À Sainte-Foy comme ailleurs, la question de l'accès aux commerces est cruciale. C'est en équilibrant et en respectant tous les modes de déplacements, en protégeant le stationnement de proximité, que nous facilitons la mobilité des habitants et l'activité de nos commerçants. Malheureusement la Métropole, elle, décide de partir en croisade contre la voiture. Si bon nombre de ses politiques rendent la tâche difficile aux automobilistes, celle autour de la Zone à faibles émissions (ZFE) doit particulièrement attirer notre attention.

À l'heure où nos parlementaires s'interrogent sur la pertinence de cette loi, cherchant l'équilibre entre défense du climat et réalités



sociales, l'exécutif écologiste propose d'amplifier le dispositif en l'élargissant à l'interdiction des Crit'Air 2 (tous les diesel) d'ici 2 ans. Si cette mesure est appliquée, plus de la moitié des véhicules de la Métropole ne pourront plus traverser ni entrer dans Lyon en 2028. La proportion est la même à Sainte-Foy, ce qui représente le blocage de près de 6 000 véhicules aux frontières de notre commune. Ce n'est pas acceptable.

Si notre ville n'est pas dans la ZFE, vous êtes nombreux à travailler et vivre Lyon au quotidien. Le Conseil municipal s'est emparé du sujet avec le vote d'un vœu proposé par notre majorité afin de demander à la Métropole de revenir sur cette décision. Bien qu'il ait été adopté, je regrette l'absence de prise de position des groupes d'opposition centriste et écologiste, qui n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu.

Pour finir sur une note positive, alors que les beaux jours arrivent, j'aurai plaisir à vous retrouver le 8 mai prochain, que ce soit sur le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale ou sur Nature en Fête, notre traditionnel grand marché aux plantes et produits du terroir. Profitons du printemps...

Bien Fidèlement.

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Les-Lyon



CITOYENNETÉ

La majorité, le droit de voter

Avoir 18 ans est un moment charnière, et qui ouvre beaucoup de perspectives... L'une des plus fondamentales d'entre elles est le droit de vote. Chaque année, la cérémonie de citoyenneté organisée par la Ville est un bel outil pour le rappeler ! Le 8 mars dernier, les nouveaux majeurs de notre ville y étaient conviés afin de se voir remettre leur carte électorale par les

élus municipaux présents. Un moment à la fois solennel et convivial, dont les jeunes, pour beaucoup accompagnés de leurs parents, ont compris l'importance et qu'ils ont beaucoup apprécié. Les voici désormais prêts à voter ! Ils devront pour cela patienter jusqu'aux prochaines élections, les municipales et métropolitaines en mars 2026.

PROJET NATURE

Marche et culture en pleine nature

Pilote du Projet "Espace naturel sensible Yzeron Aval", la Ville propose régulièrement des animations visant à faire connaître et valoriser ses nombreux espaces naturels et la richesse de sa biodiversité. Cette année, quatre balades gratuites et ouvertes à tous, animées par des associations spécialisées, sont proposées dans la ceinture verte fidésienne :

- "Les pollinisateurs" par Arthropologia, samedi 26 avril de 14h à 16h (déjà passée)
- "Reptiles et amphibiens" par la Ligue de protection des oiseaux, mercredi 11 juin de 9h à 11h
- "Les mûriers et les vers à soie au parc du Brûlet" par Naturama, mercredi 18 juin de 15h à 17h

- "Sciences participatives autour des papillons" par Arthropologia, samedi 5 juillet de 10h à 12h

+ Infos et inscriptions : www.saintefoyleslyon.fr



CADRE DE VIE

De nouveaux réseaux enfouis

Après 3 mois de travaux, les réseaux électriques du chemin de Montray situés entre le chemin des Balmes et la rivière Yzeron ont été dissimulés sous terre par le Sigerly. Les (légères) perturbations de circulation peuvent donc laisser leur place à un cadre de vie embelli et rendu plus agréable dans cette zone pavillonnaire appréciée de la commune. Notre ville continuera à oeuvrer pour favoriser l'enfouissement progressif des réseaux aériens partout sur le territoire, afin de gagner en sécurité, en qualité de réseau et d'apaiser l'espace public.



CHIFFRE CLÉ



+ de 50 000 kg de vêtements collectés

dans les 12 bornes textiles municipales sur l'année 2024. 90% des textiles collectés auront une seconde vie !

SOLIDARITÉ

Des livres pour les enfants de Côte d'Ivoire

Intégrée dans la dernière Caravane des Cinémas d'Afrique, une collecte de livres pour les enfants de villages de la Côte d'Ivoire avait mobilisé des centaines de fidésiens avec le concours de nos bibliothèques, du Ciné Mourguet et de bon nombre d'associations. Même les enfants du CME étaient partis en mission au sein de leurs écoles. Et c'est ainsi que 4 200 ouvrages ont traversé les mers pour permettre à plusieurs milliers d'enfants un accès à la culture. Mais cette aventure réussie a une suite... Il reste quelques euros sur la cagnotte constituée pour les frais de

transport, de quoi envoyer encore 1800 livres ! Alors le Comité appelle à une ultime mobilisation : il faut trouver un lieu de stockage, des bras vigoureux, de nouveaux livres. Vous êtes motivés ?

+ biblio.pongala@gmail.com



RISQUES MAJEURS

Contre le risque, l'information

Notre commune est exposée à plusieurs risques majeurs : inondations, glissement de terrain, risque industriel, risque météorologique... Pour gérer ces risques, rien ne vaut la préparation et l'information. La mairie a créé un registre dédié qui permet l'envoi de SMS ou d'appels d'alerte afin de pouvoir vous prévenir en cas de phénomène dangereux. Pour y figurer, il suffit d'envoyer un mail avec nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone portable sur l'adresse risques_majeurs@ville-saintefoyleslyon.fr. Vous pouvez également vous abonner aux réseaux sociaux de la Ville et des autorités et services de secours compétents (Préfecture du Rhône, SDMIS 69). Un fidésien averti en vaut deux !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME s'engage pour la cause animale



Il y a quelques jours, les jeunes élus de notre Conseil municipal des enfants (CME) ont eu le privilège de visiter le refuge de Brignais de la SPA de Lyon et du Sud-Est. L'expérience fut enrichissante avec la découverte du travail remarquable effectué sur

place pour prendre soin des (trop) nombreux animaux abandonnés. Les enfants ont été sensibilisés sur l'importance de soutenir ces structures afin de leur permettre de protéger et sauver toujours davantage d'animaux en détresse. La période estivale étant la plus critique avec l'abandon de nombreux animaux en lien avec les départs en vacances, le CME a insisté pour que nous le rappelions : l'adoption d'un animal est une belle démarche mais aussi un engagement à long terme. Alors avant d'adopter, surtout, réfléchissez.

VÉGÉTATION

Herbe de la Pampa, basta

Doux, aériens, ses plumeaux sont appréciés pour leurs atouts décoratifs. Et pourtant, elle présente une double menace pour la biodiversité et la santé (plante allergène), et a récemment été classée parmi les espèces exotiques envahissantes. Conséquence : l'herbe de la Pampa est désormais officiellement interdite en France. Faites attention, une fois plantée, elle est très difficile à éradiquer.

SCOLAIRE

Ping-pong dans les écoles

Lors de l'année scolaire 2023-2024, plusieurs écoles de la commune ont eu la chance de bénéficier d'une initiation au tennis de table pendant le temps scolaire. Cette année, la Ville a sollicité le Club Charcot pour créer un partenariat périscolaire, permettant aux élèves de poursuivre l'apprentissage de ce sport qui a le vent en poupe. L'école Schuman et l'école de La Plaine en bénéficient notamment, sous la houlette de Olivier Ouazanna, entraîneur de Félix Lebrun (s'il vous plaît !) pendant 5 ans à Montpellier. Tout cela fonctionne très bien, pour le plus grand bonheur du Club Charcot qui a souhaité organiser un tournoi inter-écoles afin de remercier tout le monde le 15 mai prochain de 18h30 à 22h au Gymnase Barlet. Une soirée qui s'annonce sportive, mais surtout conviviale.



ANIMATIONS

Dancez, maintenant

Que vous soyez cigale ou fourmi, ne résistez pas à l'appel de la musique et de la danse lors de nos traditionnels thés dansants qui s'inviteront dans 3 quartiers d'ici les vacances estivales :

- vendredi 23 mai de 17h à 20h sur l'esplanade de Lichfield dans le centre-bourg
- vendredi 13 juin de 17h à 20h sur la place Soubeirat aux Provinces
- vendredi 4 juillet de 17h à 20h sur la place Henry Révy à Beaunant

Avec thé offert et orchestre à l'animation, venez partager et vous amuser !

VILLE PROPRE

Grand ménage de printemps



Un grand merci à tous les participants du grand ramassage citoyen organisé par l'Agupe le 15 mars dernier ! Habitants, comités de quartiers, scouts, Conseil municipal des enfants... vous étiez plus d'une centaine partout dans Sainte-Foy à œuvrer bénévolement pour donner un bon coup de propre à notre commune à l'approche des beaux jours. C'est précieux...

ASSOCIATIONS

À deux prés de chez vous

"À Deux Prés de chez Vous" est une association de producteurs et consomm'acteurs engagée depuis 2012 pour la promotion d'une agriculture locale, paysanne et en circuit court. Elle propose des paniers sur abonnement tous les mercredis de 17h15 à 19h devant la Maison Communale des Bruyères. Tout en offrant une juste rémunération et une meilleure sécurité aux producteurs, cette démarche permet aux adhérents d'avoir accès en toute confiance à une diversité de produits de saison, locaux et en majorité bio. À tester !

 www.adeuxpresdechezvous.fr



PARCS & JARDINS

L'esplanade de Lichfield fait son lifting



Connue de tous pour sa vue plongeante sur Lyon et toute la Métropole, appréciée pour son calme et sa verdure en plein coeur de notre ville, l'esplanade de Lichfield jouit d'une situation privilégiée mais ne dort pas pour autant sur ses lauriers. Bancs tous neufs, poubelles bi-flux (ordures ménagères et tri sélectif), rénovation de la barrière bois et de toutes les surfaces en stabilisé, le parc poursuit sa mue après l'installation récente d'une table d'orientation et d'agrès sportifs pour les séniors. Une nouvelle jeunesse pour ce lieu emblématique de notre commune, et un timing idéal pour profiter des beaux jours !

Questions de FIDÉSIENS



À quand la fin des travaux dans le centre-bourg ?



Les travaux battent leur plein dans notre cœur de ville. Après les fouilles archéologiques et les travaux sur les réseaux d'eau, le réaménagement de la place Xavier Ricard et du parvis de l'église débute au mois de mai et s'achèvera cet été. Les plantations seront effectuées à l'automne. L'église Sainte-Foy, elle, rouvrira ses portes le 8 décembre 2025, entièrement rénovée de l'intérieur.

Où peut-on promener son chien sans laisse à Sainte-Foy ?

Seulement dans les deux aires de liberté pour chiens situées au parc du Brûlet et derrière les jardins familiaux de la rue Sainte-Barbe. À cette exception, **les chiens doivent être tenus en laisse sur toute la commune, y compris dans les espaces verts (parcs, forêts...)**. Les chiens dits dangereux : de garde, de défense et d'attaque de 1^{re} et 2^e catégorie, doivent porter une muselière. Merci à leurs maîtres de se montrer exemplaires, pour une ville sûre et agréable à vivre.

Existe-t-il un dispositif municipal pour lutter contre les cambriolages ?



Active toute l'année, l'Opération Tranquillité Vacances vous permet de bénéficier de patrouilles de surveillance régulières des services de police pendant vos absences prolongées. L'inscription se fait sur le site internet de la Ville (onglet démarches/services → sécurité/prévention → lutte cambriolages). Que ce soit pour les ponts de mai ou durant la période estivale, c'est un bon moyen de partir en vacances l'esprit tranquille.

Que faire contre l'arrivée des moustiques ?



Le moustique tigre s'est beaucoup développé dans la région et cause chaque été d'importantes nuisances. Il se déplace peu, celui qui est chez vous est forcément né dans un rayon de 150 mètres. Pour lutter contre sa prolifération, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes, qui constituent ses lieux de ponte.

Voici quelques conseils pratiques :

- couvrez, jetez et videz tous les récipients pouvant contenir de l'eau
- remplissez les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé
- entretenez votre jardin pour réduire les sources d'humidité
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...)



Commerces, économie, vie sociale, attractivité...

LES COMMERÇES DE PROXIMITÉ : cœur battant fidésien

À Sainte-Foy-lès-Lyon, les commerces de proximité sont plus que de simples lieux d'échanges économiques, ils représentent un véritable pilier pour la vie sociale. Plébiscités par les habitants, ils apportent diversité, qualité et convivialité au quotidien. Grâce à une dynamique locale forte, la Ville met tout en œuvre pour soutenir et valoriser ces acteurs essentiels qui participent activement à l'animation de la commune.



En chiffres

4

POLARITÉS DE COMMERCES

Centre-bourg, Provinces/Chavril,
La Plaine, La Gravière

130

COMMERCES DE PROXIMITÉ



25

NOUVEAUX COMMERÇANTS INSTALLÉS DEPUIS 2020

4

MARCHÉS FORAINS CHAQUE SEMAINE



500

PLACES DE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE À PROXIMITÉ DIRECTE DES COMMERCES

3

 QUESTIONS À

Pascale Bazaille, 1^{re} adjointe à la stratégie d'aménagement du territoire, au développement économique et aux grands projets métropolitains

Les commerces de proximité occupent une place importante à Sainte-Foy-lès-Lyon. Pourquoi sont-ils essentiels pour votre commune ?

Les commerces de proximité sont un véritable moteur pour l'économie locale, mais aussi un vecteur social incontournable. Ils contribuent à créer du lien entre les habitants et jouent un rôle clé dans la vie quotidienne des Fidésiens. Leur diversité et la qualité de leur offre permettent de répondre aux besoins variés de nos citoyens, tout en maintenant l'authenticité et le caractère de notre ville. Ces commerces sont également des créateurs d'emplois et d'échanges.

Comment la Ville soutient-elle ses commerçants et quels moyens sont mis en place pour renforcer leur dynamisme ?

Nous mettons en place tout un panel d'actions pour soutenir nos commerçants. Ainsi, nous menons une politique de préemption afin de garantir la diversité de l'offre commerciale dans chaque quartier. Nous accompagnons aussi les porteurs de projets et pouvons intervenir pour faciliter l'installation de nouveaux commerces, notamment en matière d'aménagement. En outre, nous soutenons les associations de commerçants

comme l'ASCAR au centre-bourg et le GAP à La Plaine, qui dynamisent leurs quartiers grâce à des événements fédérateurs et des initiatives collaboratives. La mise en place de zones de stationnement bleues gratuites et limitées dans le temps dans les rues commerçantes a permis de renforcer leur accessibilité, facteur essentiel d'attractivité et de fréquentation.

Quels sont les projets futurs pour continuer à soutenir et dynamiser le commerce de proximité à Sainte-Foy-lès-Lyon ?

Nous souhaitons continuer à favoriser la diversité et la qualité de l'offre commerciale, notamment en accompagnant les jeunes commerçants et en soutenant les initiatives innovantes. Nous allons encore renforcer la collaboration avec les associations de commerçants pour créer des événements attractifs, et multiplier les actions de communication pour faire connaître nos commerces locaux. Nous allons aussi poursuivre nos efforts pour préserver l'accessibilité et le cadre de vie de nos zones économiques, en particulier à travers de nouveaux aménagements, des projets d'embellissement et bien-sûr le maintien du stationnement afin de rendre nos quartiers toujours plus accueillants et dynamiques.



100 %

DES HABITANTS
SATISFAITS DE LEURS
COMMERÇANTS !

Soutenir et dynamiser nos commerces

La Ville en actions

La Ville met en œuvre des actions concrètes pour soutenir et dynamiser ses commerces de proximité. À travers des initiatives ciblées, de la préemption commerciale à l'accompagnement des porteurs de projets, sans oublier les politiques de stationnement et d'accessibilité, notre commune s'engage pleinement dans la préservation de son tissu économique. Tour d'horizon.



PRÉEMPTION COMMERCIALE : MAINTENIR UNE OFFRE VARIÉE ET DE QUALITÉ

La Ville œuvre activement pour garantir une offre commerciale de proximité répondant aux attentes des Fidésiens. Depuis le début de la mandature, elle a mis en place une politique de préemption pour s'assurer que les enseignes et services proposés restent diversifiés et adaptés aux besoins locaux.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS : UNE VILLE À L'ÉCOUTE

Sainte-Foy-lès-Lyon soutient les commerçants qui souhaitent s'implanter sur son territoire. Le service économique les accompagne au quotidien en facilitant leurs démarches administratives, en leur offrant des conseils personnalisés. Le service urbanisme est également engagé notamment pour faciliter l'aménagement et l'accessibilité des commerces. La commune met un point d'honneur à maintenir une proximité avec les porteurs de projet, tout comme avec ses nouveaux commerçants qui sont tous rencontrés. Le nouveau caviste de la Grande Rue est un bon exemple récent d'accompagnement poussé et réussi, tout comme le laboratoire d'analyses médicales qui va bientôt s'installer dans le quartier de La Gravière.



MOBILITÉ ET STATIONNEMENT : DES MESURES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX COMMERCES

Afin de favoriser l'attractivité commerciale, la Ville a mis en place un système de zones bleues dans les principales rues commerçantes : boulevard Baron du Marais, place Saint-Luc, rue du Commandant Charcot, avenue de Limburg, route de la Libération... Ces places de stationnement gratuites mais limitées dans le temps (1h30) permettent de favoriser la rotation des véhicules et ainsi garantir que les Fidésiens et visiteurs puissent accéder facilement aux commerces. Elles sont évolutives, une zone rouge est aussi à l'étude sur la future place Xavier Ricard (30min de stationnement maximum).



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

L'ASCAR dans le centre-bourg, le GAP à La Plaine... les associations de commerçants jouent un rôle central dans la dynamique des quartiers. Elles organisent des événements et des animations qui contribuent à maintenir le lien social entre habitants et commerçants. La Ville leur apporte un soutien matériel, logistique et en communication afin de favoriser la mise en place des événements et l'information de la population. Le REFi (Réseau des entrepreneurs fidésiens) joue lui un rôle important dans la synergie entre l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Il fêtera ses 10 ans cette année !



EXONÉRATIONS ET TERRASSES, DES MESURES POUR SOUTENIR LES COMMERCE

La Ville a instauré une exonération totale de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour les enseignes de moins de 12m² et les présenseignes de moins de 1,50m². Cette mesure permet aux commerçants de bénéficier de conditions favorables pour l'implantation de leurs enseignes, tout en luttant contre la pollution visuelle et en améliorant l'esthétique de la commune. L'installation de terrasses extérieure est également encouragée quand elle est possible, par des droits d'occupation faibles, renforçant ainsi le dynamisme et la convivialité des lieux.



MARCHÉS : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LES FIDÉSIENS

Les marchés de Sainte-Foy-lès-Lyon sont un autre pilier du dynamisme local. Ce sont des lieux de rencontre et de convivialité, où les habitants peuvent découvrir des produits frais et locaux tout en profitant d'un moment de partage. Très fréquentés, les marchés apportent une touche de diversité à l'offre commerciale de la ville et contribuent à renforcer le lien social entre les différentes générations.

Il y en a quatre chaque semaine.

- Marché du Centre : le mercredi de 7h à 13h place François Millou
- Marché des Provinces : le mardi et le samedi de 7h à 13h place Soubeirat
- Marché de la Gravière : le vendredi de 15h à 20h esplanade de Limburg





LÉGENDE

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Commerces de bouche
- Restauration/Hôtellerie
- Santé/Bien-être
- Services et loisirs

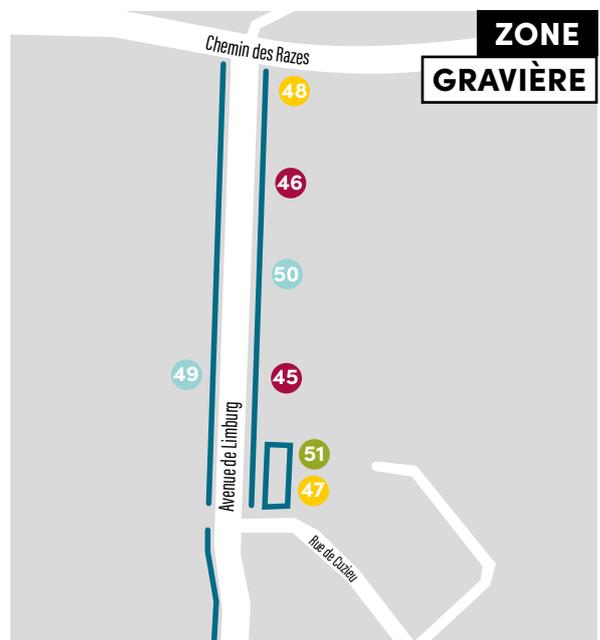
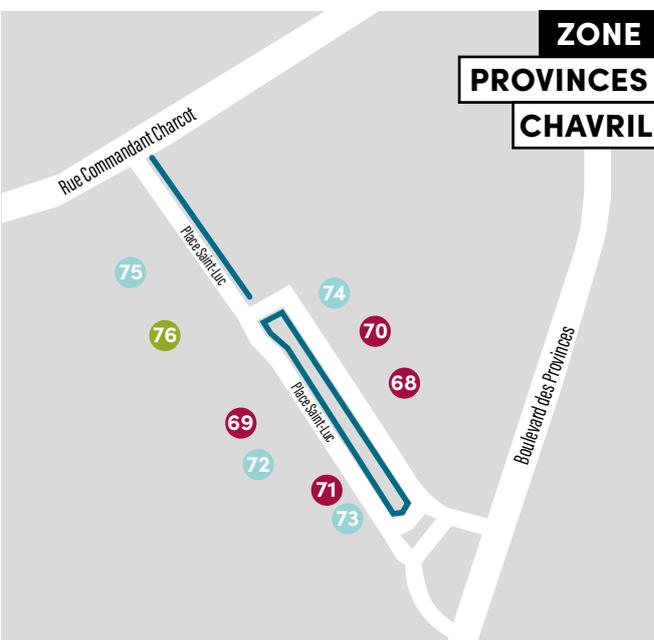
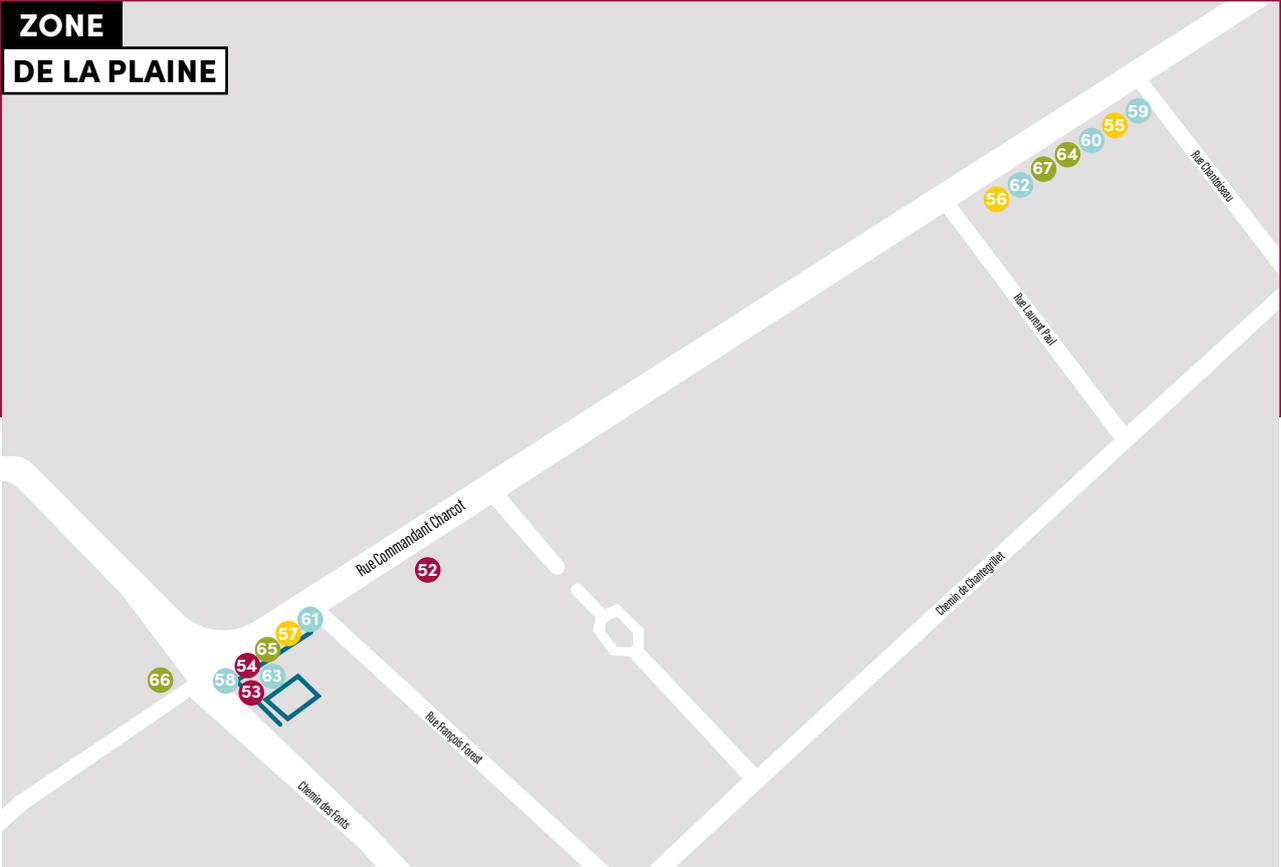
— 500 places
de stationnement
gratuit limité à
1 h 30

Liste des commerces numérotés
sur les pages 14-15.



Sainte-Foy-lès-Lyon

Une grande diversité de commerces de proximité



Liste des principaux commerces de proximité

Les numéros renvoient à la localisation des commerces sur le plan pages 12-13.

CENTRE BOURG

COMMERCE DE BOUCHE

- 1 Biocoop, 43 Grande Rue
- 2 Boucherie Janot, 4 place Xavier Ricard et 20 Grande Rue
- 3 Cave-27, 27 Grande Rue
- 4 Cerise Et Potiron, 7 Grande Rue
- 5 Fromagerie Sourbès, 4 Grande Rue
- 6 Gorrel Prestige, 7 place Xavier Ricard
- 7 Le Dit Vin, 16 Grande Rue
- 8 Les Trois Gourmets, 3 place Xavier Ricard
- 9 Maison Charrié, 50 Grande Rue
- 10 Maison Gaborit, 32 Grande Rue et 24 avenue du Général de Gaulle
- 11 Maison Terrasson, 37 Grande Rue
- 12 Petit Casino, 6 place Xavier Ricard

RESTAURATION ET HÔTELLERIE

- 13 Brasserie Le Sainte-Foy, 7 place Xavier Ricard
- 14 Le Baron, 42 Grande Rue
- 15 Pizza Baron, 35 Grande Rue

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 16 Audio Guillot, 29 boulevard Baron du Marais
- 17 Belle Griffes D'or, 44 Grande Rue
- 18 Camille Albane, 26 Grande Rue
- 19 Charme et Beauté, 29 boulevard Baron du Marais
- 20 Charmille Coiffure, 2 rue du Vingtain
- 21 Fidesiennes Institut, 12 Grande Rue
- 22 Grande Pharmacie de Sainte-Foy, 46 Grande Rue
- 23 Histoire de Soins, 18 rue du Vingtain
- 24 Maud F Coiffure, 16 Grande Rue
- 25 MG Coiffure, 20bis Grande Rue
- 26 Natur House, 1 rue du Vingtain
- 27 Optic 2000, 1 place François Millou
- 28 Pharmacie de l'Église, 8 place Xavier Ricard

- 29 Pin-Up & Barber, 40 Grande Rue
- 30 Solusons, 5 place Xavier Ricard
- 31 Visu'elles, 6 Grande Rue

SERVICES ET LOISIRS

- 32 Annie Couture, 13 Grande Rue
- 33 Auto Moto Ouest, 41 Grande Rue
- 34 Bleu Griotte, 17 Grande rue
- 35 Clothe2Me, 10 Grande Rue
- 36 CRD Bureautique, 22 Grande Rue
- 37 Danae Fleurs, 50 Grande Rue
- 38 F Comme Femme, 20bis Grande Rue
- 39 La Maison de Zoé, 5 Grande Rue
- 40 Librairie 36 Grande Rue, 36 Grande Rue
- 41 Mercerie Les Doigts Agiles, 2 Grande Rue
- 42 Regine Concept Store, 5 Grande rue
- 43 Tabac Presse Noix De Coco, 2 place Xavier Ricard
- 44 Tabac Presse SNC Luka, 48 Grande Rue

ZONE GRAVIÈRE

COMMERCE DE BOUCHE

- 45 Boucherie Tahla Sarl, 9 avenue de Limburg
- 46 La Caserne des Pains, 5 avenue de Limburg

RESTAURATION ET HÔTELLERIE

- 47 Pizzeria Bella Luna, 11 avenue de Limburg
- 48 Sandwicherie La Paillote Fidesienne, 1 avenue de Limburg

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 49 Marylin Coiffure, 10 avenue de Limburg
- 50 Pharmacie de la Gravière, 7 avenue de Limburg

SERVICES ET LOISIRS

- 51 Tabac de la Gravière, 11 avenue de Limburg



ZONE DE LA PLAINE

COMMERCE DE BOUCHE

- 52 **Aldi Marché**, 119 rue Commandant Charcot
- 53 **Boucherie de la Plaine**, 133 rue Commandant Charcot
- 54 **Boulangerie Douine**, 131 rue Commandant Charcot

RESTAURATION ET HÔTELLERIE

- 55 **Kebab Charcot, La Plaine**, 85 rue Commandant Charcot
- 56 **Planet Tacos**, 91 rue Commandant Charcot
- 57 **Restaurant de La Plaine**, 125 rue Commandant Charcot

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 58 **Cote Ouest Coiffure**, 135 rue Commandant Charcot
- 59 **Orthopédie Charcot**, 85 rue Commandant Charcot
- 60 **Pharmacie Charcot**, 87 rue Commandant Charcot
- 61 **Pharmacie de La Plaine**, 125 rue Commandant Charcot
- 62 **Steph Barber**, 91 rue Commandant Charcot
- 63 **Studio 127**, 127b rue Commandant Charcot

SERVICES ET LOISIRS

- 64 **Auto École Les Gones**, 89 rue Commandant Charcot
- 65 **Café-bar Tabac Presse Le Patio**, 127 rue Commandant Charcot
- 66 **Charcot Fleurs**, 135b rue Commandant Charcot
- 67 **Klv Phone**, 89 rue Commandant Charcot

ZONE PROVINCES CHAVRIL

COMMERCE DE BOUCHE

- 68 **Auchan Supermarché**, 5 place Saint-Luc
- 69 **Boucherie de Sainte-Foy**, 7 place Saint-Luc
- 70 **Boulangerie Gasc (anciennement Fèbre)**, 2 place Saint-Luc
- 71 **Boutique traiteur Le Grand Gourmand**, 9 place Saint-Luc

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 72 **Audio 2000**, 8 place Saint Luc
- 73 **Optique Guigues**, 10 place Saint-Luc
- 74 **Pharmacie Saint-Luc**, 4 place Saint Luc
- 75 **Saint-Luc Coiffure**, 5 place Saint-Luc

SERVICES ET LOISIRS

- 76 **Tabac Papeterie Librairie Les Bruyères**, 5 place Saint Luc

AUTRES ZONES

COMMERCE DE BOUCHE

- **Aldi Marché**, 17 avenue du Général de Gaulle
- **Au Garde Manger**, 28 avenue Général de Gaulle
- **Côté Boulange**, 19 route de la Libération
- **Grand Frais**, 9 route de la Libération
- **Intermarché Super**, 28 avenue Maurice Jarrosson

RESTAURATION ET HÔTELLERIE

- **Au Gré des Saisons**, 66 route de la Libération
- **Central Park (Restaurant Hôtel Kyriad)**, 35 chemin de la Croix Pivort
- **Cocotte Cherie Bistrot Tennistique**, 12 rue Claude Jusseaud
- **Domaine Lyon Saint-Joseph**, 38 allée Jean-Paul II
- **Fenet l'esprit Bistrot**, 128 chemin de Montray
- **Le Biergarten Lyon**, 26 rue Sainte-Barbe
- **Origines Restaurant**, 6 allée Claude Bachelard

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- **Pharmacie de Chavril**, 20 rue de Chavril
- **Pharmacie du Vallon**, 16 avenue du Général de Gaulle
- **Pharmacie Foch**, 78 avenue Maréchal Foch

SERVICES ET LOISIRS

- **Bar Tabac Presse La Cervoise**, 80 route de la Libération
- **Brun Cella**, 33 chemin de Montray
- **L'Atelier de Pierre**, 34 chemin de Montray
- **L'éclat de Verre Sainte-Foy Encadrement**, 25 boulevard de l'Europe
- **L'Étape Atelier**, 78 avenue Valioud
- **Scooterama**, 8 rue Sainte Barbe



Le 8 mai à Sainte-Foy, on célèbre la nature

Chaque année à la même date, impossible de rater "Nature en Fête", un événement totalement incontournable qui vivra sa 24^e édition le 8 mai 2025. De 8h30 à 18h30, le chemin des Prés va se transformer pour accueillir un immense marché aux plantes et produits du terroir. Les animations ne seront pas en reste : balades en calèche, mur d'escalade, visites des sites naturels de la ville, contact avec les animaux, Kapla géant... Plus de 10 000 personnes sont attendues sur la manifestation !

Guy Cauche, conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies, explique : *"Nature en Fête est un événement de grande ampleur qui permet de mettre en valeur l'important patrimoine naturel de la commune. C'est un moment marquant pour notre ville, où nous sommes fiers de célébrer notre vocation de "balcon vert" de la métropole, et toujours un bonheur de voir autant de fidésiens se retrouver autour d'une grande manifestation*



conviviale. Merci aux Amis du Grand Vallon pour cette belle collaboration."

+ Service culturel : 04 72 32 59 14

Fête de la Petite Enfance, un événement à partager en famille

La 2^e Fête de la Petite Enfance se tiendra le samedi 5 juillet au Parc Marius Bourrat. Une journée dédiée aux tout-petits et à leurs familles, placée sous le signe de la convivialité et de l'épanouissement.

Maria Giordano, adjointe aux générations, déclare : *"Cet événement est une belle occasion de célébrer la petite enfance et de rassembler les familles autour d'activités ludiques. Nous avons à cœur de mettre en lumière les structures et services qui accompagnent les enfants et leurs parents."*

Les enfants pourront profiter d'une multitude d'animations adaptées dès 2 ans : maquillage, théâtre, jeux, pêche aux canards, et plus encore. tandis que des stands réuniront les nombreux acteurs locaux de la petite enfance pour informer et accompagner les familles. Des granités seront même offerts pour rafraîchir petits et grands.

Rendez-vous le samedi 5 juillet 2025 pour une journée joyeuse et festive au parc Bourrat !

+ Guichet Familles : 04 72 32 59 59

Trail de l'Aqueduc : les inscriptions sont ouvertes

Les 11 et 12 octobre 2025, le Trail de l'Aqueduc revient pour sa 5^e édition avec deux nouveautés majeures : une course dédiée aux 11-14 ans (2 500 m) et la possibilité de participer en joëlette (personne handicapée tirée par 4 coureurs) sur le parcours de 11km. *"Ce trail a la particularité d'être géré par la Ville, et non par une structure sportive. Il grandit chaque année et est en perpétuelle quête d'ouverture : traileurs confirmés, coureurs amateurs, marcheurs, enfants de tous les âges, personnes en situation de handicap... C'est une grande satisfaction."*, souligne **Christian Novent**, adjoint aux sports. Avec des parcours chronométrés de 11, 22 et 42 km, un format relais, marche nordique, des courses enfants gratuites, l'événement avait attiré plus de 2 200 participants l'an dernier !

Un trail mi-urbain mi-nature, à l'image de notre territoire devenu en 2024 la première station de trail de la Métropole de Lyon avec la création de parcours permanents balisés pour le trail et la marche. Les inscriptions sont ouvertes, à vos baskets !



+ trail-de-laqueduc.fr



Partenariat REFi/ À Vélo Sans Âge un tournoi de pétanque pour une cause solidaire



Chaque année, le Réseau des Entrepreneurs Fidésiens (REFi) organise un tournoi de pétanque dont les recettes sont reversées à une association caritative. En 2025, c'est l'antenne locale de "À Vélo Sans Âge" qui bénéficiera des fonds collectés. Cette initiative permettra à l'association, qui balade au quotidien des personnes âgées, isolées et à mobilité réduite, de financer un 4^e vélo triporteur cette fois dédié aux enfants en fauteuil roulant. "Le tournoi de pétanque est un événement fédérateur pour notre réseau, et je suis ravie de soutenir A Vélo Sans Âge qui partage nos valeurs de solidarité et de convivialité", explique **Carole Phlippoteau-Le Duc**, présidente du REFi.

De son côté, **Patrick Jouannin**, responsable local de À Vélo Sans Âge, souligne: "Nos bénévoles sont de plus en plus nombreux, ils mettent tant d'énergie dans ce beau projet solidaire. Voir toutes ces personnes sourire et prendre du plaisir est une immense récompense. Merci au Refi d'y contribuer."

Le tournoi, ouvert à tous en triplètes, se tiendra le 13 juin 2025 à 18h30 au boulodrome Le Karo. Ce partenariat illustre parfaitement l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime notre commune.

+ www.entrepreneursfidesiens.org

La Mission locale renforce sa présence sur la commune

La Mission locale du Sud Ouest Lyonnais (MLSOL) intensifie son action sur le territoire avec l'ouverture d'une nouvelle permanence hebdomadaire depuis le 17 mars. En plus de celle déjà existante le mardi de 14h à 17h à la Maison Communale des Bruyères, vous pouvez désormais la retrouver chaque vendredi de 9h à 12h à l'Espace jeunes de la Gravière. L'objectif ? Accueillir davantage de jeunes de 16 à 25 ans, leur offrir des moments d'information et les accompagner dans leur orientation, formation et insertion professionnelle. L'an dernier, la Mission locale a accompagné plus de 100 jeunes fidésiens dans leurs démarches, sur des domaines tels que l'emploi, la santé et la mobilité. Pourquoi pas vous ?

+ Infos et prise de RDV : 04 72 66 17 50
mlsol@ville-saintefoyeslyon.fr



Subventions aux associations, un soutien constant

La Ville continue de soutenir activement ses 135 associations, un engagement financier et logistique essentiel. En 2025, l'enveloppe dédiée atteint 1,3 million d'euros, reconduite pour la 10^e année consécutive ! Cet accompagnement va plus loin, avec un soutien logistique et matériel du quotidien (salles gratuites, prêt de matériel, etc.), sans oublier le relai en communication pour donner de la visibilité aux événements associatifs, qui font vivre le territoire.

Patrick Escoffier, adjoint en charge des finances, déclare : "La force de l'aide municipale dédiée aux associations n'est pas négociable, elles accomplissent un travail remarquable au service de notre ville et de ses habitants." **Guy Cauche**, adjoint à la vie associative, ajoute : "Maintenir le niveau des subventions, c'est soutenir l'engagement des bénévoles, à l'image des sapeurs-pompiers qui partiront en raid en Rosalie jusqu'à Limburg en Allemagne le mois prochain grâce à une aide exceptionnelle de la Ville". La preuve par les actes.



08 | 05

ANNIVERSAIRE

80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

11h15, Hôtel de Ville

La commémoration du 8 mai revêt une symbolique particulière cette année alors que 80 ans nous séparent de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Le défilé partira exceptionnellement de la mairie pour rejoindre le Monument aux Morts avant le traditionnel pot de l'amitié salle Michel Barlet.

☎ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50

Programmation Mai/juin

Dimanche 4 mai

62^e Foire au Livre

De 8h à 17h

École Paul Fabre

☎ CIL Provinces-Chavril :
04 78 36 27 10 – Entrée libre

Jedi 8 mai

Nature en Fête

De 8h30 à 18h30

Chemin des Prés

Voir page 16 du magazine
☎ Service culturel :
04 72 32 59 14 – Entrée libre

Dimanche 11 mai

Les talents du piano

de 11h à 12h30, Espace
culturel Jean Salles

☎ Service culturel :
04 72 32 59 14 – Entrée libre

Jedi 15 mai

**Rencontre quartier
Beaunant**

De 18h à 20h

Maison de l'Aqueduc

☎ Cabinet du Maire :
04 72 32 59 21 – Entrée libre

Du 15 au 17 mai

Boutiques en fête !

Grande Rue

Braderie de
printemps des
commerçants
du centre-
bourg

☎ Accès libre



Samedi 17 mai

**Marché de l'Art et de la
Création**

De 10h à 18h, Parc du Centre
hospitalier

☎ Amicale du Centre
hospitalier : 04 72 16 86 52
Entrée libre

Vendredi 16 mai

Show d'impro théâtrale

20h, Espace culturel Jean Salles

☎ La Cabane de l'Impro :
lacabaneimpro@gmail.com
10€/5€ (soirée au bénéfice
de l'Orée des Balmes)

Samedi 17 mai

Ciné concert

15h et 17h, Ciné Mourguet

Le CMD et le Ciné Mourguet

s'associent pour vous

présenter un ciné-concert
sur des films de l'illusionniste
et précurseur du cinéma
français : Georges Méliès.

☎ Conservatoire de Musique
& Danse (CMD) : 04 78 59 59 38
Entrée libre

Du 22 au 25 mai

**Exposition de peinture
à l'aquarelle**

Maison Communale des
Bruyères

☎ Association Libre Cours :
04 78 34 83 97 – Entrée libre

Vendredi 23 mai

Thé dansant

De 17h à 20h

Esplanade de Lichfield

☎ Maison Communale des
Bruyères : 04 78 36 40 18
Entrée libre

Mardi 27 mai

Conseil municipal

19h, Salle du Conseil
municipal (Le Méridien)

☎ Cabinet du Maire :
04 72 32 59 50 – Accès libre

THÉÂTRE

Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu

17h - Ellipse

Claire, 22 ans, est une jeune femme autiste qui rêve par-dessus tout de devenir chanteuse et participer à l'émission de télévision "To be a star". Un jour, elle va commettre l'irréparable et être internée à l'hôpital psychiatrique... Être normal, c'est quoi ? Et si ce n'était qu'une question de point de vue ?

Spectacle finaliste du Prix Théâtre 13 en 2021 - Saison culturelle de la Ville

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
12€/6€
Réservations sur
www.saintefoyleslyon.fr



Samedi 7 juin

Fête de la voiture ancienne

9h30, rue Sainte-Barbe

+ Association Amateurs de Véhicules Anciens : 06 68 03 01 88
Entrée libre

Mercredi 11 juin

Balade nature "Reptiles et amphibiens"

De 9h à 11h

+ www.saintefoyleslyon.fr

Sur inscription (lieu de RDV transmis à l'inscription)

Vendredi 13 juin

Thé dansant

De 17h à 20h, Place Soubeirat

+ Maison Communale des Bruyères : 04 78 36 40 18
Entrée libre

Samedi 14 juin

Ballades en balade

De 17h à 21h, Clos Beausoleil, Clos du Cardinal et Esplanade de Lichfield

L'incontournable de la fin d'année du conservatoire. La musique et la danse investissent l'espace public pour fêter l'arrivée des vacances.

+ Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38 - Entrée libre

Samedi 14 juin

Tournoi de pétanque caritatif du REFI

18h30

Boulodrome le Karo (parc Bourrat)

L'intégralité de la recette de la soirée sera reversée à l'association fidésienne "À vélo sans âge".

+ Réseau des entrepreneurs fidésiens (REFI) : refi@entrepreneursfidesiens.org
10€ - Sur inscription

Mercredi 18 juin

Commémoration de l'Appel du 18 juin

11h, Monument aux Morts

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50
Entrée libre

Mercredi 18 juin

Balade nature "Les mûriers et les vers à soie au parc du Brûlet"

De 15h à 17h

+ www.saintefoyleslyon.fr
Sur inscription

(lieu de RDV transmis à l'inscription)

Jeudi 19 juin

Rencontre quartier Les Balmes/Montray

De 18h à 20h

EHPAD du Centre hospitalier

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 21
Entrée libre

Samedi 21 juin

Balade à New-York

14h et 16h, Ellipse

Spectacle de fin d'année de la classe de danse du CMD.

+ Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38 - Entrée libre

Samedi 21 juin

Fête de la Musique

Toute la soirée, Partout sur la commune

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04
Entrée libre

Dimanche 22 juin

Les talents du piano

De 11h à 12h30

Espace culturel Jean Salles

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
Entrée libre

Samedi 28 juin

Permanence individuelle du Maire

De 10h à 12h, Mairie

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 21
Accès libre



CONCERT

Dimitri Naïditch

20h30

Parc du Domaine Lyon Saint-Joseph

La Saison culturelle 2024/2025 de la Ville s'achève en beauté avec la venue à Sainte-Foy du célèbre pianiste franco-ukrainien. Entre jazz et classique, il revisite les maîtres Bach, Mozart, Schubert et autres Chopin... Un voyage musical original et passionné.

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
12€/6€ - Réservations sur
www.saintefoyleslyon.fr
Repli à l'Ellipse en cas de pluie



LE DOMAINE SAINT-JOSEPH, UN CADRE EXCEPTIONNEL ET UNE HISTOIRE SINGULIÈRE

Lieu riche de foi et d'histoire, les premières pierres de cet établissement remontent à 1928. Il accueille aujourd'hui particuliers, séminaires, événements et manifestations culturelles, alliant un passé spirituel à une offre contemporaine.

En 1860, le Diocèse de Lyon acquiert le terrain pour y ériger le Séminaire Saint-Joseph, ouvert en 1928. Il vient compléter le Séminaire Saint-Irénée voisin, afin de répondre aux besoins croissants de la formation religieuse. Dans les années 70, le Séminaire évolue. *"Il devient un centre d'accueil pour des séminaires d'étude et des événements professionnels"*, soulignent les responsables de l'établissement. Le 31 mai 1971, la Maison Saint-Joseph ouvre ses portes au public, accueillant retraites spirituelles, rencontres religieuses, mais aussi réunions syndicales et premières formations professionnelles. Le lieu est marqué par la visite du Pape Jean-Paul II

en 1986, alors qu'il séjournait au Séminaire Saint-Irénée. L'avenue qui mène à l'établissement porte d'ailleurs son nom. À partir des années 2000, le domaine se transforme. Une rénovation de grande ampleur est entamée entre 2005 et 2008 : création d'un hall d'accueil spacieux, réorganisation des chambres et des salles de réunion... En 2008, le Domaine Lyon Saint-Joseph est inauguré dans une version plus moderne et diversifiée. Il accueille une clientèle variée : entreprises, associations, familles... L'hôtel s'étend sur 8000m². Il dispose d'un parc de 5 hectares et propose une gamme complète de services de grande qualité. Avec 100 chambres,

21 salles de réunion, 3 espaces de restauration de 350 couverts qui peuvent accueillir aisément de grands groupes, il est un lieu privilégié pour l'organisation de séminaires, de conférences, d'évènements d'entreprise et de réunions familiales. Le Domaine attire également une nouvelle clientèle grâce à sa programmation culturelle. Le site accueille concerts et spectacles en partenariat avec la Ville. *"Nous avons véritablement vocation à être un lieu de rencontres, de culture et d'histoire"*. Avec 45 salariés et des infrastructures d'une grande modernité, il rayonne plus que jamais, unifiant passé et présent pour accueillir tous les publics. Le tout à l'aube de ses 100 ans !

LES DATES FORTES





NAISSANCES

Février

CHEVALIER Léonis, le 2 février 2025

HOUPERT Alia, le 7 février 2025

TINLAND Max, le 18 février 2025

Mars

WATRIN Suzanne, le 3 mars 2025

RICHARD Barthélémy, le 21 mars 2025

MARIAGES

Février

DIATTA François et DIOP Khadidiatou, le 1^{er} février 2025

Mars

ADAM Olivier et AUCLAIRE Aglae, le 1^{er} mars 2025

PACS

Février

ROCHE-CATHOLY Marine et CABANE Marc-Henry, le 21 février 2025

VEYRAT Emilie et LORINI Mickael, le 24 février 2025

BAZIN Marianne et THIZY Yannick, le 28 février 2025

BLANCHIN Zoé et PINCEMIN Théophile, le 28 février 2025

Mars

CHALENÇON Chloé et GIBERT Alexandre, le 7 mars 2025

CAVAGNOUD Mary et CHAPOT Alexandre, le 21 mars 2025

GRILLON Lisa et FALL Fallou, le 27 mars 2025

DÉCÈS

Décembre 2024

MARTIAL Roméo, le 3 décembre 2024

Février

TENSA Juliette, veuve MARI, le 3 février 2025

MAROTEL Suzanne, le 7 février 2025

BOUTTE Odile, veuve BOUSSON, le 9 février 2025

REYNAUD Gérard, le 16 février 2025

MAZABRARD Odette, veuve BERNARD, le 21 février 2025

JECHE Hermann, le 23 février 2025

Mars

DUFÉY Elisabeth, le 6 mars 2025

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS

Renforcer la Police Municipale, au service des Fidésiens

Un récent sondage conduit par Thibault de Montbrial est sans appel : 82 % des maires de communes de plus de 10 000 habitants sont très préoccupés par la sécurité. 56 % disent devoir pallier les carences de l'État.

Et si la police nationale est accaparée par ses missions dédiées au judiciaire, aux enquêtes, à la lutte contre le terrorisme et l'immigration, c'est bien souvent, aux yeux des citoyens, au détriment de l'ilotage et de la proximité.

Les maires ont pris leurs responsabilités, à Sainte-Foy-Lès-Lyon comme ailleurs, Et aujourd'hui, les polices municipales, troisième force de sécurité du pays, agissent dans le cadre d'un vrai continuum de sécurité avec la police nationale. Si les maires sont en première ligne, une réforme réglementaire est urgente pour leur redonner les moyens d'agir. C'est bien l'objectif du Beauvau de la Sécurité conduit par le Ministre délégué François-Noël Buffet qui devrait aboutir à un prochain texte de loi.

Pour bien comprendre l'ampleur de cette tâche : aujourd'hui certains garagistes ont accès à des fichiers d'immatriculation dont la consultation est refusée aux policiers municipaux !

Au-delà de ces évolutions réglementaires très attendues, notre Police Municipale a aujourd'hui toute sa place et tout son sens dans la vie de la cité et assure justement ces missions de sécurité du quotidien. Cela passe par une volonté politique forte, guidée par deux principes essentiels : la proximité et l'humanité.

La police municipale fidésienne n'est pas une force anonyme, mais une présence rassurante et connue des habitants. Ce sont également des outils qui ont été renforcés au service de leurs actions : élargissement des horaires, opérations conjointes avec la police nationale, et poursuite du déploiement de la vidéoprotection avec le doublement du nombre de caméras. C'est également un Centre de Supervision Urbain (CSU) programmé d'ici la fin de l'année pour améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain en permettant une lecture directe des caméras.

Mais la sécurité, ce n'est pas seulement des outils : c'est aussi du lien. Nous multiplions les moments d'échanges : cafés de la sécurité, réunions de quartier, rencontres sur la prévention des cambriolages... Car lutter contre toutes les formes d'incivilité, c'est aussi écouter, dialoguer, coconstruire.

Enfin, la sécurité du quotidien est aussi l'affaire de tous. C'est en travaillant main dans la main – élus, agents, citoyens – que nous pourrions prévenir les tensions, désamorcer les conflits, et renforcer ce lien de confiance indispensable entre la population et ses forces de sécurité. Chaque signalement compte, chaque vigilance citoyenne est utile. Face aux défis que traverse notre société, c'est par l'unité et la responsabilité partagée que nous ferons la différence.

Pour rappel, en cas de besoin, un seul numéro : celui de la Police Municipale - 06 25 84 16 37

**Catherine Moussa
Adjointe à la Sécurité, à la Tranquillité publique
et au Cadre de vie**

**SAINTE-FOY AVENIR,
CITOYENNETÉ,
ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ**
LISTE DIVERS GAUCHE

Zones à Faibles Émissions (ZFE), pour une meilleure qualité de vie en ville.

La mise en place des ZFE françaises respecte les lois "d'orientation des mobilités" de 2019 et "Climat et résilience", de 2021. Leur objectif principal est de permettre l'amélioration de la qualité de l'air. Et ce, malgré l'insuffisance de la mobilisation et des aides de l'État, pour assurer d'abord, une meilleure qualité de vie aux plus modestes d'entre nous, qui sont ceux qui généralement habitent les quartiers les plus pollués.

Santé Publique France comptabilise au moins 40 000 décès prématurés par an, liés à la pollution de l'air. Et relève une nette augmentation des affections et maladies chroniques (bronchiolites, asthme, maladies cardio vasculaires).

Sur l'agglomération lyonnaise, le trafic routier est à l'origine d'une part importante de la pollution atmosphérique : 58 % pour le dioxyde d'azote et 18 % pour les particules fines.

La ZFE c'est une opportunité pour accélérer la réalisation de solutions de déplacements bonnes pour la santé et l'environnement pour tous et toutes : marche à pieds, vélos, transports en commun, auto -partage, co voiturage, parc relais,...etc.

Notre municipalité, Les Républicains, se dit favorable à l'amélioration de la qualité de l'air. Pourtant :

- Elle a émis un avis défavorable sur le projet de **Tramway Express Ouest Lyonnais**, en prétendant que les bus existants sont suffisants.
- Elle a fait voter un vœu au Conseil Municipal du 3 avril, interpellant la Métropole de Lyon, pour qu'elle demande à l'État d'étudier la possibilité d'un moratoire pour suspendre les restrictions mises en œuvre ce 1^{er} janvier 2025, sur les véhicules Crit'air 3 et qu'elle renonce à appliquer l'interdiction des Crit'air 2 - déjà repoussée - au 1^{er} janvier 2028 !!!

Décidément, nous ne pouvons nous satisfaire de nous afficher comme "Le balcon vert de la Métropole" : prétentieux et dominateur, sans réelle ambition écologique; nous voulons être **"un poumon vert" vivant, et authentiquement respectueux de notre bien - être commun.**

Christine Kowalski, Faïza Mihoubi,
Serge Replumaz, Yvette Lathuilière

HORIZONS
LISTE DIVERS CENTRE

Le sort de la ZFE agite toutes les enceintes démocratiques.

À l'heure où les parlementaires s'enlisent dans un débat binaire sur le maintien ou la suppression des zones à faibles émissions, la majorité municipale propose un vœu alambiqué sur le sujet dans des termes que nous n'avons pu approuver.

Le débat sur la mise en œuvre de ce dispositif sur la métropole lyonnaise mérite bien évidemment d'être remis sur la table.

En ce sens un vœu avait été proposé au conseil métropolitain par 4 groupes d'opposition dans des termes mesurés : il s'agissait essentiellement d'interdire aux collectivités compétentes d'aller au-delà des exigences légales, et concrètement de freiner les ambitions jusqu'au-boutistes de la majorité métropolitaine.

Alors qu'un consensus pragmatique des oppositions s'était ainsi dégagé, à Sainte-Foy-lès-Lyon on a cru devoir aller dans la surenchère en demandant un moratoire sur les véhicules Crit'air 3.

Et on a cru aussi devoir en faire un acte politicien par une formule inédite et particulièrement tortueuse par laquelle on demande à la Métropole de demander à l'État de mettre en place ce moratoire ! Gageons que le messenger choisi se gardera bien de porter cette parole...

Ce débat mériterait à notre sens plus de hauteur, notamment un approfondissement des aides au renouvellement des véhicules.

Et surtout une réflexion sur les incidences de la ZFE, qui s'arrête à nos portes, sur notre territoire communal, qui se transforme peu à peu en parc-relais, tant pour les véhicules indésirables en ville que pour les usagers des transports en commun.

Bernard Gillet
Roselyne Mamassian
Philippe Schmidt

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES
LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Zones à faibles émissions : une injustice écologique et sociale

Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) sont présentées comme une mesure écologique incontournable. Pourtant, elles cachent une profonde injustice sociale et une efficacité environnementale discutable. Derrière l'argument de la lutte contre la pollution se cache une politique brutale qui pénalise avant tout les classes populaires et les petits entrepreneurs.

Les ZFE imposent des restrictions de circulation aux véhicules jugés trop polluants, principalement les anciennes voitures diesel et essence. Or, ce sont les ménages modestes qui possèdent ces véhicules et qui n'ont pas les moyens d'acheter un modèle récent. Cette interdiction déguisée force des milliers de personnes à dépenser des sommes démesurées pour se conformer aux nouvelles normes, ou pire, à abandonner leur voiture, pourtant essentielle pour aller travailler. Pendant ce temps, les grandes entreprises et les ménages les plus aisés n'ont aucun mal à s'adapter : ils achètent des véhicules électriques ou hybrides, bénéficiant souvent d'aides de l'État, financées... par les contribuables eux-mêmes ! On assiste donc à une écologie punitive qui creuse encore davantage les inégalités.

Les défenseurs des ZFE affirment qu'elles réduisent la pollution. Mais la réalité est plus nuancée. Interdire les voitures anciennes ne signifie pas moins de pollution si, en parallèle, on continue à favoriser un modèle de société basé sur les transports routiers et l'urbanisation galopante. De plus, la fabrication des véhicules "propres" génère une empreinte carbone colossale, notamment à cause des batteries électriques dont l'extraction des matériaux est une catastrophe environnementale et humaine.

Les ZFE sont mises en place sans réelle concertation avec les citoyens. Elles imposent des règles drastiques qui ignorent les réalités locales et les besoins des habitants. Résultat ? De plus en plus de travailleurs se retrouvent piégés, contraints de contourner la loi ou de subir des amendes absurdes.

Plutôt qu'une interdiction brutale, pourquoi ne pas attendre la généralisation de la voiture électrique ? La transformation du parc automobile se fera inexorablement. C'est une question de temps. L'écologie ne doit pas être un luxe réservé aux plus riches, mais une transition juste pour tous.

Il faut croire que les choses bougent puisque devant la grogne populaire, un amendement décidant la suppression des ZFE a été adopté en commission à l'Assemblée nationale le 26 mars. Il n'y a plus qu'à espérer qu'il soit voté en l'état.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

"Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression des groupes d'opposition dans le magazine municipal est d'une page, répartie également entre les différents groupes. Pour des raisons de confort de lecture, la longueur des textes est limitée à 2 000 caractères. Lorsque ce nombre est dépassé, la taille de la police est réduite en conséquence."

CAROTHEQUE

BERNARD 1902

10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 - 7, place Maréchal Lyautey - Lyon 8
 BERNARD CERAMICS - 45 rue François Marmot - Tassin la Demi-Lune
 04 78 34 15 16
 www.bernard-ceramics.com

NE LAISSEZ PLUS LES MOUSTIQUES VOUS PIQUER VOTRE JARDIN

MOSQUITO MAGNET .fr

N°1
Des pièges Co. en France

DES PIÈGES AU BUTANE qui imitent la présence humaine pour attirer les moustiques

EFFICACITÉ REDOUTABLE SANS PESTICIDE

Solutions clés en main
VENTE, LOCATION, INSTALLATION ET ENTRETIEN

Contactez-nous !
07 52 08 43 45

ENTREPRISE POLLET

Plâtrerie | Peinture | Aménagement intérieur
 Cloison | Faux plafond | Isolation
 Revêtement de sol.

24 rue Sainte Barbe
69110 Sainte Foy-lès-Lyon

Tél. : 04 78 59 40 78
lyon@entreprisepollet.fr

www.entreprisepollet.fr

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Les Menus Services

Portage de repas à Sainte-Foy

LA CONFIANCE À DOMICILE

- Des repas à la carte à **composer vous-même**
- Chaque jour de l'année, un **grand choix de plats** savoureux et variés.

A VOTRE SERVICE TOUT L'ÉTÉ

- Les conseils d'une **diététicienne** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** sur simple appel téléphonique.

CONTACTEZ-NOUS
04 37 57 90 03

À PARTIR DE 12.80€ TTC
 (soit 9.41€ après aides fiscales)

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne
 Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016

www.les-menus-services.com



VICTOIRE DU 8 MAI 1945

FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

COMMÉMORATION

Jeudi 8 mai à partir de 11h15

Défilé départ mairie , dépôts de gerbes,
discours officiels au monument aux morts
et pot de l'amitié salle Michel Barlet